

STE-JULIE STATION.—J'ai obtenu deux fois la guérison de ma chère mère, en faisant une neuvaine chaque fois au Précieux Sang et à la Bonne sainte Anne et en promettant, de le publier dans les Annales, si j'étais exaucée. Au dire du médecin, les deux cas étaient graves, vu son grand âge (80 ans) et chaque fois j'ai obtenu les faveurs si ardemment sollicitées. Honneur à la Grande Protectrice du Canada.

Une autre personne, victime d'accident, à qui je m'intéressais beaucoup a éprouvé un grand soulagement, en faisant la même promesse.

Une autre guérison a aussi été opérée par l'invocation au Précieux Sang et à la Bonne sainte Anne, et la promesse de faire connaître cette insigne faveur par la voix des Annales.

G. M. A.

26 janvier 1895.

ST-BARTHÉLEMY.—Il y a dix ans, une personne de St-Barthélemy fut atteinte d'une maladie déclarée incurable par le médecin. Après s'être adressée à la Bonne sainte Anne, avec la promesse de faire publier sa guérison dans les Annales, elle fut guérie. Mille remerciements à cette Grande Sainte !—UNE ABONNÉE.

6 février 1895.

SEFDIAC, N. B.—Ayant été malade depuis plusieurs années, j'ai promis à la Bonne sainte Anne de faire des neuvaines et de faire insérer ma guérison dans les Annales, si elle voulait me guérir, et j'ai été complètement exaucée. Aujourd'hui je remplit ma promesse.

Merci ô Bonne sainte Anne !

13 février 1895.

***.—Enfant guérie du mal de tête. D. J. R.

***.—J'attribue à sainte Anne la guérison d'un rhumatisme inflammatoire.—D. N.

***.—Maladie heureuse.—E. B.